

## COMPTE RENDU

7e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES  
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019  
TENUE LE MARDI 12 MARS 2019 À 14:00, AU LOCAL F-240

<b>Présences :</b>	Joselle Baril, Pierre Bilodeau-Déry, Annick Cyr, Alexandre Galarneau, Martine Lavallée, Éric Lavoie, Simon-Philippe Lebel, Nadine Marchi, Mylène Morin, France Perreault, Sébastien Piché, Alayn Prud'homme et Josianne Rey
<b>Absences motivées :</b>	Ariel Franco et Frédéric Pellerin
<b>Invités :</b>	Nathalie Belzile, Marie-Ève Des Groseillers, Sonia Ducharme-Beausoleil, Marco Guilbault, Martine Lapierre, Sylvain Lefebvre, Carine Perron et Danièle Saindon
<b>Présidence d'assemblée :</b>	Denis Rousseau
<b>Secrétaire :</b>	Julie Dufresne

---

### 7.1 **Identification des présences et constatation du quorum**

Le quorum est constaté, la réunion débute donc à 14 h 03.

### 7.2 **Adoption du projet d'ordre du jour**

Martine Lavallée propose l'ajout des deux points suivants :

7.13.1 Position de la direction sur la grève du 15 mars 2019

7.13.2 Endroits d'impression de documents pour les étudiants

Denis Rousseau suggère de retirer le point 7.15 *Dépôt de documents* pour la présente commission des études et les autres prévues à l'agenda. Il mentionne que ce point n'est pas pertinent, car les documents présentés sont déjà déposés dans le partage ou portent la mention « séance tenante ».

Sur une proposition de Joselle Baril, dûment appuyée par Josianne Rey, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme suit :

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 7.1 Identification des présences et constatation du quorum**
- 7.2 Adoption du projet d'ordre du jour**
- 7.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 12 février 2019**  
*(Document déposé)*
- 7.4 Suivi du compte rendu de la commission des études du 12 février 2019**
- 7.5 Présentation du rapport préliminaire – Autoévaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)**  
*(Document déposé)*  
Présenté par : Marco Guilbault
- 7.6 Présentation du rapport de libération de tâche**  
*(Document déposé)*  
Présenté par : Marie-Ève Des Groseillers et Sylvain Lefebvre
  - 7.6.1 Formation REVIT
- 7.7 Présentation du rapport de libération de tâche**  
*(Document déposé)*  
Présenté par : Nathalie Belzile et Martine Lapierre
  - 7.7.1 Clinique en assurances de dommages des particuliers
- 7.8 Présentation du bilan 2017-2018 des activités du CERESO et le plan de travail 2018-2019**  
*(Documents déposés)*  
Présenté par : Carine Perron
- 7.9 Demandes d'admission 2019-2020 (1<sup>er</sup> tour)**  
*(Document déposé)*  
Présenté par : Sonia Ducharme-Beausoleil et Danièle Saindon
- 7.10 Formulation d'un avis au conseil d'établissement relatif à la révision du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A0)**  
*(Document déposé)*  
Présenté par : Sébastien Piché

**7.11 Formulation d'un avis au conseil d'établissement relatif à la création d'un département de Techniques d'intégration multimédia**

Présenté par : Sébastien Piché

**7.12 Travaux du comité d'experts pour la révision du programme *Sciences de la nature* (200.B0)**

Présenté par : Sébastien Piché et Marco Guilbault

**7.13 Autres points**

7.13.1 Position de la direction en lien avec la grève

7.13.2 Endroits d'impression de documents pour les étudiants

**7.14 Information**

7.14.1 Révision ministérielle du programme *Design d'intérieur* (570.E0)

**7.15 Prochaine rencontre : 2 avril 2019**

**7.16 Levée de l'assemblée**

*Adoptée à l'unanimité.*

**7.3 Adoption du compte rendu de la réunion du 12 février 2019**

Les corrections suivantes ont été demandées :

Page 6 Au 4<sup>e</sup> paragraphe, remplacer la phrase contenant : « feront part des leurs observations » par « feront part de leurs observations ».

Page 8 Au point 6.16.1, remplacer le passage « conseil de réussite » par « conseil de la réussite ».

Page 9 Au point 6.17.1, corriger le titre « Politique visant à prévenir les violences à caractères sexuelles » par « Politique visant à prévenir les violences à caractère sexuel ».

Page 10 Au 3<sup>e</sup> paragraphe, accorder au féminin (en ajoutant la lettre « E ») l'extrait « pourront être présentées ».

Page 11 Au point 6.20, indiquer le nom de famille « Cyr » à la mention « Madame Annick ».

### ***CDEL190312-02***

Sur une proposition de Josianne Rey, dûment appuyée par Annick Cyr, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 12 février 2019, tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité.*

## **7.4 Suivi du compte rendu du 12 février 2019**

### **6.3 Révision de la grille du programme Sciences de la nature**

La grille a été adoptée au conseil d'établissement du 18 février 2019.

### **6.11 Règlement no 6 sur l'admission des étudiants**

Il a été adopté au conseil d'établissement du 18 février 2019.

### **6.15 Calendrier scolaire 2019-2020 modifié**

Il a été adopté au conseil d'établissement du 18 février 2019 et il y a eu une confusion sur Omnivox quant aux versions des calendriers. Monsieur Rousseau a demandé une correction afin d'éviter toute confusion.

### **6.17.2 Modification à l'offre de cours complémentaires pour l'année 2019-2020**

Monsieur Piché confirme que le cours d'astronomie demeure à l'automne plutôt qu'à l'hiver et les cours sont maintenus au Tremplin DEC. Le tout a été adopté par le conseil d'établissement du 18 février 2019.

### **6.17.3 Rapport sur la gouvernance**

Ce sujet fut discuté au conseil d'établissement du 18 février 2019 et un certain nombre de modifications, corrections et suggestions ont été apportées. Une 2<sup>e</sup> version est en préparation. Madame Durand viendra présenter le travail et les constats. Madame Martine Lavallée souligne que Madame Hélène Bailleu avait informé les membres que Madame Durand avait consulté des documents de la commission des études, vu l'interrelation entre les deux instances. Monsieur Rousseau confirme que c'est le cas.

**7.5 Présentation du rapport préliminaire – Autoévaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)**

*(Document déposé)*

Présenté par : Marco Guilbault

Monsieur Guilbault présente le document et la démarche. Un sondage a été réalisé auprès des étudiants et enseignants afin de valider si le personnel met la politique en pratique. Un seul article est appliqué par l'ensemble, celui de trois évaluations par session. La date limite de remise des notes, les points bonis et les tests surprises sont discutés. Il faut travailler la structure de la politique pour qu'elle soit plus facile à comprendre. L'application pourrait faire l'objet de discussions départementales. Le comité a pour mandat d'actualiser le document et de prévoir les moyens pour s'assurer de son application et d'assurer un plan de diffusion.

Monsieur Sébastien Piché mentionne qu'à la prochaine commission des études du 2 avril 2019, il faudra formuler un avis au conseil d'établissement. Il invite les membres que si des coquilles sont constatées ou des modifications à apporter, de ne pas hésiter à transmettre leurs commentaires à Madame France Perreault.

Madame Joselle Baril souligne l'incroyable travail qui a été fait au niveau du comité, particulièrement par Monsieur Marco Guilbault.

**7.6 Présentation du rapport de libération de tâche**

*(Document déposé)*

Présenté par : Marie-Ève Des Groseillers et Sylvain Lefebvre

**7.6.1 Formation REVIT**

Présentement, les enseignants du programme de *Design d'intérieur* enseignent avec quatre logiciels. Le nouveau logiciel REVIT, qui remplace les quatre précédents est de plus en plus présent sur le marché (utilisé par les architectes). La question est très contestée à savoir si on change ou non l'enseignement du logiciel. Pourtant, depuis deux ans il y a une obligation de l'enseigner. Si les quatre précédents logiciels sont abandonnés, les étudiants et enseignants auraient eu le temps de s'adapter. Si le marché tend à changer, ils s'adapteront. Mais il faut s'assurer que les finissants sont formés selon le marché. Le programme a été révisé par le ministère, il faut privilégier son implantation progressive afin qu'il soit utilisé dans plusieurs cours.

À l'heure actuelle, ce logiciel serait utilisé dans une demi-douzaine de cours.

**7.7 Présentation du rapport de libération de tâche**

*(Document déposé)*

Présenté par : Nathalie Belzile et Martine Lapierre

**7.7.1 Clinique en assurances de dommages des particuliers**

À l'automne, une demande de faisabilité pour l'hiver 2019 d'une clinique en assurances de dommages a été présentée afin de mettre en place un projet pour que les étudiants de *Conseil en assurances et services financiers* aient accès à des cas et des outils technologiques réels. Les deux défis : obtenir l'autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers et trouver un partenaire, soit Desjardins Groupe Assurances Générales (DGAG). La libération n'a pas été acceptée. Pourtant au Cégep de Sainte-Foy, ce projet se fait, Desjardins assume des frais d'encadrement et veut développer le projet dans tous les cégeps.

Les membres discutent du sujet et des raisons du refus. Il est notamment question de l'interdiction de sollicitation.

**7.8 Présentation du bilan 2017-2018 des activités du CERESO et le plan de travail 2018-2019**

*(Documents déposés)*

Présenté par : Carine Perron

Madame Perron présente son équipe Gaëlle Jaudard et Léo Paulhan. Le CERESO n'est pas reconnu comme un CCTT. Les deux employés du CERESO soulignent les principaux buts de l'organisme : faire émerger des innovations sociales et accompagner le développement d'entrepreneurs, étudiants et enseignants afin de créer une communauté d'utilisateurs à l'Espace412. L'organisme est membre du programme d'éducation entrepreneuriale collège (PEEC) et reconnu comme projet pivot-collège-communauté. La stratégie de communication est aussi présentée.

Les membres discutent de la non-reconnaissance du CERESO comme CCTT.

Monsieur Denis Rousseau rappelle que plusieurs CCTT sont nés d'une volonté politique et que des actions devraient être menées en ce sens.

Madame Josianne Rey soulève la difficulté d'arrimer la littérature avec les activités du CERESO. Madame Perron privilégie les activités pédagogiques qui font appel à des ressources extérieures.

Des remarques sont formulées quant au fonctionnement du CERESO à savoir qu'il y aurait des difficultés de fonctionnement et de suivis.

Monsieur Rousseau assurera le suivi quant à cet aspect.

## 7.9 **Demandes d'admission 2019-2020 (1<sup>er</sup> tour)**

(Document déposé)

Présenté par : Sonia Ducharme-Beausoleil et Danièle Saindon

Madame Ducharme-Beausoleil présente les résultats du 1<sup>er</sup> tour d'admission du SRAM. Le programme tremplin DEC est stable; on note une belle amélioration dans les sciences de la nature et sciences humaines. Les profils Innovation sociale du programme Sciences humaines et Communication web du programme Arts, lettres et communication sont en baisse. Pour les programmes techniques, on note une baisse en *Techniques de comptabilité et de gestion* et *Techniques d'éducation à l'enfance*, une augmentation en *Design d'intérieur* et une belle réponse (56 demandes) dans le programme *Techniques d'intégration multimédia*. Au total, on compte 107 inscriptions de plus qu'en 2018.

Des questions ont été posées quant aux conséquences de ces statistiques.

Monsieur Denis Rousseau explique qu'il faut prendre acte de ces chiffres, faire des analyses sur le nombre d'étudiants par groupe et le portrait global de la situation (lien avec l'enveloppe du E). Il faut répondre aux goûts et aux aspirations des étudiants. Il souligne que le programme *Sciences humaines* est divisé en cinq profils et qu'*Arts et lettres* est divisé en deux profils, ce qui est considérable, vu le nombre de demandes d'admission.

Monsieur Simon-Philippe Lebel suggère l'analyse des tours 2 et 3 des dernières années et de la clientèle au 20 septembre 2018 pour compléter l'analyse, en plus d'ajouter une colonne d'écart en pourcentage versus l'année dernière. Madame Martine Lavallée souligne qu'historiquement, le Cégep à L'Assomption se remplit au 1<sup>er</sup> tour.

Joselle Baril demande si des programmes fermeront en 2019. Denis Rousseau indique qu'il faut se questionner, car le financement des programmes préuniversitaires commande des groupes de bonne taille. Certains programmes devraient être en mesure de générer des ressources afin d'en soutenir d'autres. C'est d'ailleurs un défi au cégep dans le contexte actuel.

Madame France Perreault demande s'il y a des moments dans l'année où nous pouvons fermer des programmes. Monsieur Denis Rousseau indique que c'est en ce moment. Nous pourrions attendre au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> tour, mais nous devons être honnêtes et transparents avec les étudiants. Et il faut aussi faire une différence entre suspendre les admissions et fermer un programme

d'étude. Monsieur Rousseau tient à rassurer la commission des études à l'effet que différentes instances seraient consultées.

Madame Danièle Saindon souligne que les API vont analyser les demandes pour les acceptations et refus, afin de refléter les vrais chiffres pour les autres tours (programmes ouverts aux tours suivants).

**7.10 Formulation d'un avis au conseil d'établissement relatif à la révision du programme Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)**

*(Document déposé)*

Présenté par : Sébastien Piché

Monsieur Piché explique que la grille a déjà été adoptée à la commission des études du 4 décembre 2018. Elle présentait quelques erreurs quant au nombre d'unités et aux numéros de cours. C'est une question de conformité administrative.

***CDEL190312-03***

Sur une proposition de Joselle Baril, dûment appuyée par Alexandre Galarneau, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la révision du programme *Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)* tel que modifié.

*Adoptée à l'unanimité.*

**7.11 Formulation d'un avis au conseil d'établissement relatif à la création d'un département de Techniques d'intégration multimédia**

Présenté par : Sébastien Piché

Monsieur Piché présente le nouveau programme prévu pour l'automne 2019. Un nouveau département sera créé avec la discipline informatique.

Les membres se questionnent à savoir si un rattachement à un département existant est possible. Monsieur Piché mentionne que les cours de Techniques d'intégration multimédia n'ont aucun lien avec d'autres départements. Il réitère qu'un département est responsable d'assurer la qualité de l'enseignement et c'est pourquoi la direction du collège croit qu'un département autonome devrait être créé.

Une question est posée à savoir si les coûts reliés à l'ajout d'un département. On répond que ceci sera discuté en CRT.

Suite aux discussions, le vote est demandé :



7 votes en faveur, aucun vote contre et 4 abstentions.

***CDEL190312-04***

Il est résolu à la majorité de donner un avis favorable au conseil d'établissement relatif à la création d'un département de Techniques d'intégration multimédia.

*Adoptée à la majorité.*

**7.12 Travaux du comité d'experts pour la révision du programme *Sciences de la nature* (200. B0)**

Présenté par : Sébastien Piché et Marco Guilbault

Monsieur Guilbault souligne que, depuis 2013, il y a une révision au ministère et qu'un nouveau programme a été lancé en février 2018. La position conjointe de la Commission des affaires pédagogiques et du syndicat de l'enseignement était défavorable. Un comité d'experts a été créé afin de trouver une solution et de produire un avis au Ministère. La période de consultation est en cours.

Monsieur Denis Rousseau rappelle le risque, entre autres, de dévaloriser le DEC et d'allonger le parcours universitaire.

Madame Mylène Morin indique que son département ne voulait pas soumettre d'avis. Monsieur Piché rappelle que, si le comité change d'idée, il a jusqu'au 26 mars 2019 pour formuler un autre avis qui sera déposé à la prochaine commission des études.

**7.13 Autres points**

**7.13.1 Position de la direction sur la grève du 15 mars 2019**

Monsieur Denis Rousseau indique que les étudiants ne se présenteront pas au cégep le 15 mars. Un communiqué sortira en fin de journée ou demain pour préciser les modalités.

**7.13.2 Endroits d'impression de documents pour les étudiants**

Madame Martine Lavallée souligne qu'avant 08h00, il est impossible d'imprimer à la bibliothèque. Depuis peu, il est possible de le faire au local A425 dès 07h25 et que l'information doit être rediffusée et disponible. Monsieur Denis Rousseau verra à rendre cette information disponible.

**7.14 Information**

7.14.1 Révision ministérielle du programme de *Design d'intérieur* (570.E0)

Monsieur Sébastien Piché souligne qu'une révision est en cours afin de mener à une actualisation du programme de Design d'intérieur pour l'automne 2020. Quand la nouvelle grille fut adoptée, elle tenait déjà compte des travaux en cours. Une nouvelle grille devra toutefois être adoptée, car les noms et numéros de cours seront modifiés.

**7.15 Prochaine rencontre**

La prochaine réunion est prévue le mardi 2 avril 2019.

**7.16 Levée de l'assemblée**

***CDEL190312-05***

Il est proposé à l'unanimité de lever la séance à 16 h 48.

*Adoptée à l'unanimité.*

---

Denis Rousseau  
Directeur du collège constituant de L'Assomption par intérim  
et président d'assemblée

Adopté le 16 avril 2019